

Créer une fondation abritée

sous égide de la Fondation hospitalière Sainte-Marie

Vous êtes un particulier, une entreprise, une association et vous souhaitez créer une fondation pour contribuer à la réalisation de votre projet : nous vous proposons un environnement humain, personnalisé et professionnel pour abriter et accompagner votre projet.



Service d'Aide à la Parentalité des Personnes Handicapées
© JB Gurliat / Mairie de Paris

QUI PEUT CRÉER UNE FONDATION ABRITÉE ?

Toute personne physique ou morale de droit privé ou public peut créer une fondation abritée (particulier, entreprise, association...).

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE CRÉATION ?

Les conditions de création d'une fondation abritée (durée, dotation et moyens) dépendent totalement de l'ambition du projet que vous souhaitez mener. Nous sommes à votre écoute pour vous rencontrer et construire avec vous le projet que vous avez imaginé !

POURQUOI CRÉER UNE FONDATION ABRITÉE ?

La fondation abritée offre un cadre souple et sécurisant pour donner du sens à votre générosité. Il permet, en outre, de bénéficier des dispositions fiscales en vigueur.



Visite du musée Rodin,
Service de rééducation déficience visuelle
© Mehrak

Qu'est ce qu'une fondation abritée ?

Une fondation abritée est un fonds placé sous l'égide d'une fondation abritante*. Selon la loi, peut être dénommée fondation abritée "l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif, de biens, droits ou ressources à une fondation reconnue d'utilité publique..."

**Une fondation abritante est une fondation reconnue d'utilité publique habilitée à accueillir sous égide des fondations dont l'objet est conforme à son propre objet social.*

Nos engagements

- Contribuer à l'amélioration continue des réponses apportées aux besoins des personnes en situation de handicap et de dépendance par l'accompagnement de projets innovants et à fort impact social, répondant à des besoins non couverts ou insuffisamment pourvus pour les personnes en situation de handicap et de dépendance.
- Accompagner les particuliers et les familles de façon individualisée dans leur projet philanthropique pour la création d'une fondation abritée.
- Accompagner les associations et les entreprises dans leur projet de création d'une fondation pour contribuer à développer leur projet associatif.



Centre Action médico-social Précoce

Fondations personnelles et familiales

- Vous souhaitez créer une fondation pour structurer votre générosité en soutenir l'objet de la Fondation hospitalière Sainte-Marie et/ou des projets de votre choix,
- Vous avez un projet qui vous tient à cœur et vous souhaitez bénéficier d'une structure abritante qui vous apportera le soutien sur mesure dont vous avez besoin : conseil, suivi du projet, gestion administrative, mise en réseau...

Pour la création de votre fondation, vous bénéficiez :

- développement de la disponibilité d'interlocuteurs engagés au cœur du secteur sanitaire et médico-social et connaissant parfaitement les enjeux et les besoins liés à l'évolution des prises en charge liés au handicap et à la dépendance,
- d'un accompagnement pour la définition et le suivi de votre engagement philanthropique,
- d'un accompagnement à la création de votre fondation avec notamment l'établissement d'une convention sur mesure répondant à vos attentes et aux besoins inhérents à la réalisation de votre projet,
- d'un bilan régulier sur les projets auquel vous aurez contribué,
- d'une mise en relation avec des porteurs de projets agissant sur le même secteur.

Parmi nos engagements :

- développer la **place de la culture** dans les structures de soins,
- soutenir l'accueil et la **prise en charge des enfants fragilisés** (autistes, en situation de handicap...),
- soutenir la **prise en charge des personnes atteintes de déficience sensorielle** (aveugles et/ou malentendantes),
- contribuer à **améliorer la prise en charge des personnes à leur domicile**,
- soutenir la **parentalité des personnes en situation de handicap**,
- contribuer à l'**accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**,
- soutenir les **aidants** des personnes fragiles.

Entreprises et associations : un accompagnement spécifique

Les associations et les entreprises souhaitant créer leur fondation bénéficieront d'un soutien adapté à leur projet ainsi qu'aux spécificités de leur statut.

Accompagner
le handicap
et la dépendance
à chaque stade
de la vie



Maison de retraite médicalisée Saint-Antoine de Padoue
© Maillard

La Fondation hospitalière Sainte-Marie est une organisation privée à but non lucratif. En 2012 les établissements de la Fondation ont accompagné près de 12 000 personnes :

- des jeunes enfants fragilisés,
- des parents en situation de handicap dans leur projet de parentalité,
- des adultes en situation de handicap suite à un AVC, souffrant de sclérose en plaques,
- des personnes âgées dépendantes à domicile et en maisons de retraite,
- des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Vous avez un projet ?
Rencontrons-nous.

Contact

Ingrid Antier-Perrot
Tél. 01 53 90 65 23
iantier-perrot@fhsm.fr

167 rue Raymond Losserand - 75014 Paris
www.fondationhospitalieresaintemarie.com